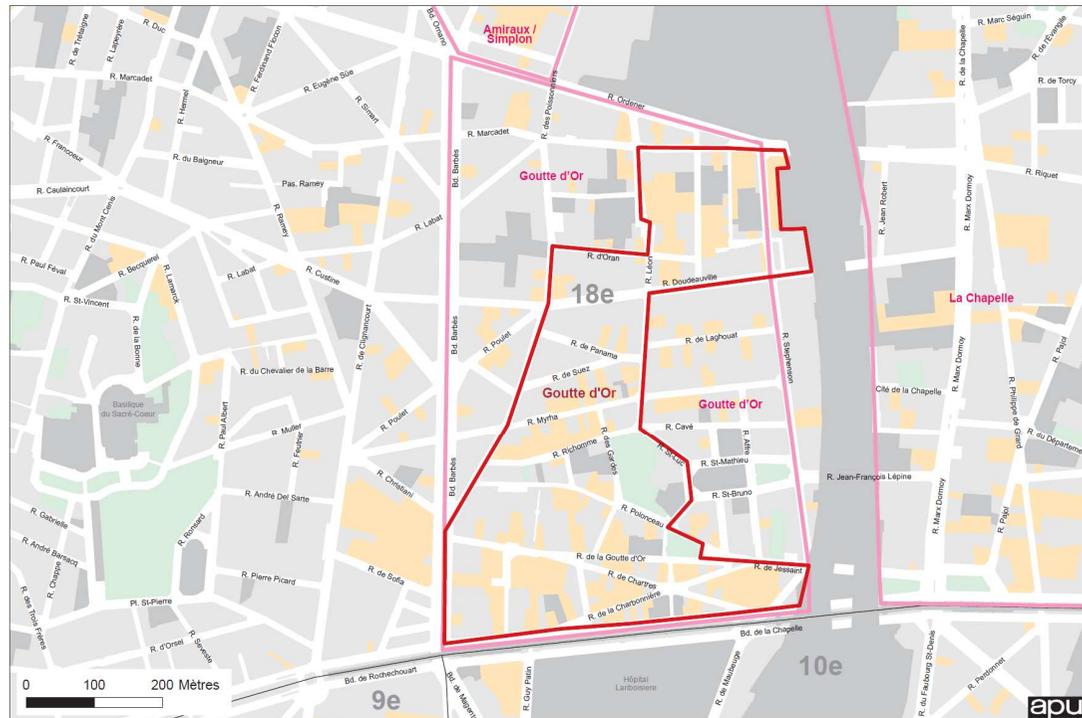


CONTRAT DE VILLE 2015-2020 PROJET DE TERRITOIRE – Quartier « GOUTTE D'OR »

LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE
**Paris 18^e
Goutte d'Or**

Sources: Ville de Paris, Préfecture de Paris, inventaire des logements sociaux SRU au 01/01/2013

- quartier prioritaire de la politique de la ville
- quartier de veille active
- logements sociaux SRU 2013
- espace vert, cimetière
- autre équipement



Présentation du quartier

Situé au sud du 18^e arrondissement, délimité par deux boulevards (la Chapelle et Barbès) et à l'est par le réseau ferré remontant au nord jusqu'à la rue Ordener, le quartier populaire de la Goutte d'or compte 24 000 habitants dont la moitié vit dans le quartier réglementaire tel que défini par la nouvelle géographie prioritaire.

Le quartier, de style faubourien et densément peuplé, accueille une forte population étrangère (28%) et se caractérise par une forte mobilité résidentielle (46% des habitants sont arrivés depuis moins de 5 ans). Principalement résidentiel, avec 22% de logement social (33% dans le périmètre du quartier prioritaire) et, malgré une intervention publique significative, le quartier conserve un parc ancien dégradé et les situations de mal logement sont toujours présentes (17% de logement sans confort).

Il se caractérise par un tissu commercial dense et une attractivité commerciale d'échelle métropolitaine. Très fréquenté et animé, l'espace public connaît des problématiques importantes qui pèsent fortement sur le quotidien des habitants (présence d'usagers de drogue, de personnes prostituées et de vendeurs à la sauvette) et des problèmes de propreté patents en dépit des efforts particuliers effectués par la municipalité. Le quartier de la Goutte d'or est un quartier jeune avec 31% de moins de 25 ans.

Des mutations sociologiques sont en cours : on note une proportion de population des cadres et des professions intermédiaires qui croît simultanément à celle des foyers à bas revenus. Les indicateurs de précarité restent élevés (près d'un quart des habitants se situe en dessous du seuil de pauvreté et le nombre d'allocataires du RSA est deux fois plus élevé que la moyenne parisienne). La part de jeunes ni en emploi ni en études est particulièrement élevée (20% soit 2.5 fois supérieur au taux de Paris). Le retard scolaire est fréquent et le taux de sortie précoce du système scolaire particulièrement inquiétant (17% soit plus de trois fois supérieur au taux parisien qui est de 5%). Par ailleurs, près de 40% des habitants sont sans diplôme, une proportion deux fois plus importante qu'en moyenne parisienne. Le quartier semble donc animé d'un double mouvement de gentrification et de paupérisation.

Le programme de renouvellement urbain a permis la résorption de l'habitat privé insalubre et l'amélioration du cadre de vie (démolition et reconstitution d'une offre de 574 logements sur site et 580 logements hors site, réhabilitation de 194 logements, ouverture de 13 équipements nouveaux -école, accueils petite enfance, Centre Barbara Fleury Goutte d'Or, Institut des Cultures d'Islam, Point d'Accès au Droit...- et rénovation d'espaces publics).

La mise en place de la Zone de Sécurité Prioritaire en 2013 permet la conduite d'un plan spécifique d'actions autour des principales préoccupations des habitants en matière de délinquance – le trafic de stupéfiants, les vols commis avec violences, les vols à la tire et la prostitution – et d'importantes nuisances – la persistance de nombreux vendeurs à la sauvette et la consommation d'alcool sur la voie publique. La mobilisation des forces de Police et des partenaires (services de la Ville de Paris, bailleurs, associations, etc.) a permis d'améliorer la sécurisation de la voie publique, d'assurer un meilleur respect des règles de police administrative (en direction des commerces alimentaires et débits de boisson) et le financement d'actions comme les rallyes citoyens.

Sur le volet éducatif, la nouvelle carte de l'éducation prioritaire avec un Réseau d'Education Prioritaire renforcé (REP +), qui comprend le collège Clemenceau et 8 écoles pour un total de 1600 élèves, permet une concentration des moyens supplémentaires avec l'objectif de réduire les écarts de réussite scolaire avec les établissements hors éducation prioritaire. Ces moyens sont engagés pour 4 ans au travers des projets de réseau. Ce travail se fait en étroite collaboration avec tous les partenaires du territoire, notamment dans le cadre du dispositif de réussite éducative.

Le précédent projet de territoire, déclinaison locale du contrat urbain de cohésion sociale, a permis de renforcer l'intervention publique en faveur des habitants, d'accompagner des changements urbains ou le développement de projets associatifs :

- > La diversification commerciale a été amorcée avec une cinquantaine de locaux attribués à de nouvelles activités (alimentaire, santé, coiffure, fleuriste...) et la structuration de la filière de la mode et du design
- > Le tissu associatif a été soutenu (une quarantaine d'associations sont financées chaque année) et connaît une réelle vitalité dans le champ éducatif, culturel et du lien social. Les habitants ont pu également bénéficier d'une offre renforcée en matière de formation linguistique (en 2014 ; 485 personnes inscrites en ASL et 180 personnes en parcours linguistiques à visée professionnelle).
- > L'atelier Santé Ville a permis la mobilisation des acteurs de la santé et la mise en place d'initiatives en matière de santé communautaire comme la réalisation d'un répertoire des « ressources santé » par exemple
- > Grâce au programme de réussite éducative, près de 50 enfants qui présentent des signes de fragilité sont accompagnés chaque année individuellement et par ailleurs, 600 enfants bénéficient de l'aide aux devoirs dans les associations du quartier
- > Enfin, sur la problématique de l'emploi, une concertation réunissant 40 structures partenaires dont le service public de l'emploi a été mise en place et l'espace proximité emploi permet l'accompagnement de près de 200 personnes très éloignées de l'emploi par an.

Une démarche d'élaboration participative

L'objectif du projet de territoire est de décliner localement, au regard des problématiques propres à chaque territoire, les axes validés dans le contrat de ville parisien. La méthode utilisée dans le cadre de la préparation de ce contrat de ville (ateliers participatifs des 6 et 12 décembre ayant réuni près de 80 habitants et acteurs du quartier) a été reprise et renforcée pour construire avec les habitants, les associations locales et les services publics, le projet de territoire.

La mobilisation a pris des formes variées ; ateliers itinérants, cafés partagés, rendez-vous en plein air portés et animés par l'équipe de développement local, des associations volontaires et des collectifs d'habitants. Au total plus de 200 personnes ont participé à ces différents temps d'échanges et de co-construction du projet de territoire entre avril et juin, dont une vingtaine d'acteurs associatifs. Une table ronde a été organisée le 9 juillet afin de présenter une synthèse des travaux issue de cette mobilisation et d'inviter les participants à prioriser les enjeux et pistes d'actions.

Les moments de rencontres ont également permis l'expression des habitants sur leur ressenti du quartier : les investissements publics en termes de construction et de réhabilitation de logements, d'aménagement d'espaces publics et de squares et d'ouverture d'équipements sont appréciés par les habitants. Cependant, des problématiques d'accès et d'appropriation des équipements par tous, d'insécurité liés aux trafics notamment et de propreté persistent. Des inquiétudes fortes liées à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle des jeunes se sont exprimées en raison notamment des phénomènes d'évitement et de fragilité scolaire. L'attachement au quartier est fort et l'hétérogénéité sociale et culturelle du quartier est perçue plutôt comme un atout.

Pour clôturer la démarche, une réunion de restitution à l'ensemble des participants a eu lieu le 5 octobre.

Ainsi, cette démarche participative a fait émerger 4 enjeux pour l'amélioration de la situation des habitant-e-s du quartier et de leur cadre de vie.

Les axes du projet de territoire répondent aux problématiques identifiées lors de la démarche participative d'élaboration du projet de territoire. L'observatoire des quartiers, alimenté par l'Atelier Parisien d'Urbanisme, permet d'enrichir l'identification de ces problématiques d'une analyse des indicateurs socio-économiques des quartiers prioritaires et de veille active. Cet observatoire sera complété par les données fournies par les différents signataires et partenaires du Contrat de ville. Ce travail de diagnostic partagé renforcera la connaissance des écarts et des dynamiques à l'œuvre sur ces territoires. Il alimentera les plans d'actions pour la durée du projet de territoire.

Les principaux enjeux du projet de territoire pour les 5 années à venir :

Enjeu n° 1 : Une intervention éducative renforcée et mieux coordonnée pour la réussite scolaire et le bien-être des enfants et des jeunes

Enjeu n° 2 : Des démarches collectives et des aménagements pour une amélioration du cadre de vie, des espaces publics régulés et des équipements mieux partagés

Enjeu n° 3 : Des ressources à mobiliser et des atouts à valoriser en faveur de l'emploi et de l'attractivité du territoire

Enjeu n° 4 : L'accès aux droits et le développement des solidarités, des leviers contre la précarité et l'isolement

Une problématique transversale est également apparue comme un « fil rouge » du projet de territoire, il s'agit de la ***promotion de la mixité comme dynamique de développement tant individuelle que collective.***

Enjeu n° 1 : Une intervention éducative renforcée et mieux coordonnée pour la réussite scolaire et le bien-être des enfants et des jeunes

Axes de travail	Objectifs, projets et pistes d'action
Accompagnement des parcours scolaires et des élèves fragiles scolairement	Développer, en lien avec les écoles et le collège, des actions sur et hors temps scolaire favorisant les apprentissages : projets autour du livre, aide aux devoirs, accompagnement des familles à la scolarité de leurs enfants, etc. Mobiliser le réseau de lecture publique dans l'appropriation de la langue et la lutte contre l'illettrisme en complémentarité des actions menées dans les écoles et le collège (notamment le PTAL, Prévention des troubles des apprentissages du langage)
	Mobiliser l'ensemble des partenaires et des dispositifs (projet de réseau d'éducation prioritaire, programme de réussite éducative) pour le développement d'actions favorisant les transitions inter-degrés et en particulier la transition du CM2 à la 6 ^e . Renforcer le lien entre les structures d'accueil de la petite enfance et les toutes petites sections (TPS) dans les écoles en éducation prioritaire
	Développer, en complémentarité et en cohérence des actions mises en place par l'académie de Paris, des projets partenariaux de lutte contre le décrochage, notamment concernant la prévention des exclusions scolaires (temporaires et définitives) par le renforcement du maillage des établissements scolaires et des acteurs locaux (associations, prévention spécialisée, parcours individuels de Réussite Educative, etc.) et l'amélioration de la réintégration des élèves dans les établissements scolaires
	Encourager et soutenir les collégiens dans la mise en place de projets individuels ou collectifs (actions d'embellissement du collège avec les collégiens par exemple) au sein ou en dehors de l'établissement avec les équipes du collège et les partenaires du territoire (Action Collégiens, structures jeunesse, prévention spécialisée, etc.)
	Accompagner les élèves à la définition de leur projet personnel, en développant des actions et des partenariats notamment avec le Centre d'Information et d'Orientation et les structures jeunesse (rallye citoyen, forum de découverte des métiers et des parcours de formation, bourse aux stages de 3ème)
Développement des passerelles entre les écoles, le collège et le quartier	Organiser des temps de partage et d'échanges entre les adultes qui interviennent auprès de l'enfant et du jeune dans le cadre scolaire et extrascolaire (associations, professeurs, animateurs périscolaires, agents techniques) sur les règles dans l'école et le climat scolaire en s'appuyant par exemple sur la médiation interculturelle et les cafés des parents
	Soutenir et favoriser le partenariat entre les associations locales et les écoles et le collège dans la mise en place d'actions en liaison avec le projet de réseau d'éducation prioritaire, les projets d'écoles et d'établissement
	Renforcer les activités de jardins pédagogiques dans les écoles, les crèches et les centres de loisirs via le réseau Nature + et par la communication et la mobilisation autour du budget participatif parisien
	Mieux communiquer et promouvoir, au sein des écoles et du collège du quartier, l'offre extrascolaire de loisirs, de sports, de culture et de pratiques artistiques pour en faciliter l'accès (charte de coopération culturelle, offre associative, « école ouverte »)
	Réaliser une étude sur les loisirs et le temps libre des collégiens pour construire une offre adaptée

Développement du lien entre les parents et les écoles et amélioration de la mixité scolaire	Mieux faire connaître le système scolaire aux familles par le développement d'outils d'aide aux démarches liées à l'Ecole et la formation linguistique en lien avec les écoles et le collège (dispositif Ouvrir l'Ecole aux parents, ASL écoles, médiation interculturelle, actions liées au plurilinguisme) notamment au sein des établissements scolaires
	Soutenir les projets initiés par les parents d'élèves et les acteurs locaux favorisant l'implication des parents dans le temps et au sein même des écoles et du collège (médiation école/famille/quartier, échanges entre parents et espace dédié au sein des établissements scolaires, Lieux Accueils Parents Enfants)
	Promouvoir auprès des parents les actions développées par les écoles et le collège. Valoriser les actions menées dans le cadre du projet de réseau dans les écoles et les collèges et en prenant appui sur les outils de communication existant localement
	Favoriser la mixité sociale et scolaire au sein des écoles et du collège dans le cadre d'un travail partenarial entre le rectorat et la ville de Paris notamment autour d'une évolution de la sectorisation scolaire à l'échelle du 18e

Enjeu n° 2 : Des démarches collectives et des aménagements pour une amélioration du cadre de vie, des espaces publics régulés et des équipements mieux partagés

Axes de travail	Objectifs, projets et pistes d'action
Embellissement, végétalisation et animation des espaces collectifs	Requalifier la rue Boris Vian et les arcades de la rue de la Goutte d'Or par la mobilisation du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), requalifier la voirie des rues Myrha et Léon, rénover l'aire de jeux du square Saint Bernard
	Favoriser les initiatives habitantes pour la réalisation de petits aménagements et la mise en place d'actions collectives permettant d'améliorer le cadre de vie dans une démarche de Gestion Urbaine de Proximité (chantiers éducatifs, opérations ciblées, Budget participatif)
	Favoriser la réduction de la place de la voiture par l'émergence de projets d'aménagement de l'espace public adapté
	Soutenir les initiatives de végétalisation des habitants et acteurs du quartier tout en mobilisant les dispositifs existants : GUP, Nature +, Du vert près de chez moi, Budget participatif
	Imaginer, avec les acteurs du quartier, l'installation d'une fonction de garde champêtre pour la formation, l'animation du réseau Nature +, ainsi que l'accompagnement logistique et technique des initiatives de végétalisation dans le quartier
	Développer les pratiques libres dans l'espace public (kiosque à musique, interventions et pratiques artistiques) et penser des espaces et des animations pour les 10-15 ans tout en intégrant la question de la mixité d'usage fille/garçon
	Développer des animations commerciales et requalifier les façades de locaux commerciaux par la mobilisation des commerçants, des bailleurs et du NPNRU
Appropriation des équipements et services de proximité par toutes et tous	Ouvrir plus largement les équipements du quartier (écoles, centre Barbara-Fleury, Institut des Cultures d'Islam, etc.) aux habitants et aux initiatives des acteurs du quartier
	Développer la mixité dans la pratique sportive (usage des équipements par les femmes, diversité des disciplines, aménagements d'installations sportives à destination des adolescents)
	Attribuer des créneaux sportifs aux associations du quartier, dans les équipements de la ville, au plus près de leur zone géographique
	Développer la communication et l'offre de santé du Pôle Santé Goutte d'Or de la Ville de Paris
	Poursuivre l'implantation de commerces de proximité adaptés aux besoins des habitants et ouverts à tous en s'appuyant sur la commission pieds d'immeubles et en mobilisant les dispositifs existants (Contrat de Revitalisation Artisanale et Commerciale)

	Conduire une réflexion sur un égal accès des femmes à l'espace public et identifier les actions favorisant un usage partagé des équipements et des espaces publics dans le cadre notamment de la refonte du Contrat Parisien de Prévention et de sécurité (CPPS)
Régulation des usages dans l'espace public et amélioration de la tranquillité publique	Construire des espaces d'échanges et des actions concertées dans le cadre de la Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP) entre les commerçants, les habitants et les pouvoirs publics pour une meilleure appréhension des usages et le respect de la réglementation (propreté, hygiène, occupation du domaine public, étalages, déchets)
	Poursuivre, dans le cadre de la Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP), la présence et l'intervention coordonnée de tous les acteurs de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique sur l'espace public autour des enjeux de lutte contre les trafics et des rixes
	Mobiliser autour de la question de la prostitution l'ensemble des acteurs (police, justice, aide sociale, associations) et les ressources collaboratives (réseau de lutte contre les violences faites aux femmes, plan parisien de lutte contre la grande exclusion, FNARS...) dans le cadre du CPPS
	Développer des actions d'éducation populaire, de médiation et de prévention sur la question des déchets, du tri sélectif, de la propreté, de la circulation et des usages dans l'espace public (actions pieds d'immeubles, actions auprès des écoles et centres de loisirs, lien avec l'économie circulaire) dans le cadre du CPPS
	Conduire une réflexion pour identifier les différentes actions à mener en direction des vendeurs à la sauvette et des biffins dans le cadre du CPPS
	Assurer une présence accrue des agents municipaux des espaces verts sur les créneaux d'ouverture du square Léon
Amélioration des conditions de vie dans les immeubles	Améliorer les performances énergétiques d'immeubles de logements sociaux en s'appuyant sur le NPNRU et engager des actions de sensibilisation en porte à porte avec le PIMMS, l'Agence Parisienne du Climat, le Service civique, les gardiens d'immeubles... pour une meilleure gestion des consommations des locataires (eau, électricité, gaz) et contre la précarité énergétique
	Mettre en place des opérations ciblées et approfondies d'entretien, d'embellissement et d'animation dans les immeubles de logements sociaux en particulier au niveau des espaces communs (cours intérieures, locaux poubelles, salles communes) en lien avec les locataires, les bailleurs et les services de la ville
	Mieux communiquer, notamment dans le cadre de l'OPAH Belliard Doudeauville, sur les aides existantes dont peuvent bénéficier les copropriétaires pour réaliser des travaux (ANAH, Région, Ville de Paris, CAF, Eco prêt...) et créer une communication adaptée relative aux droits des locataires vis à vis de leurs bailleurs privés
	Renforcer la communication relative aux services en matière de tranquillité résidentielle développés par les bailleurs sociaux en direction de leurs locataires (GPIS, gardiens, médiation,...) et favoriser des conditions d'intervention apaisées
	Soutenir la structuration de collectifs d'habitants (association, amicale de locataires) et le développement d'actions dans leur immeuble (médiation, régulation des conflits de voisinage, accueil des nouveaux habitants, fête...) en mobilisant les services des bailleurs et les acteurs du quartier

Enjeu n° 3 : Des ressources à mobiliser et des atouts à valoriser en faveur de l'emploi et de l'attractivité du territoire

Axes de travail	Objectifs, projets et pistes d'action
Adaptation des parcours d'insertion professionnelle aux besoins des habitants	Mettre en place, dans le cadre de la concertation emploi formation, un accompagnement et un suivi renforcé des parcours vers l'emploi des habitants, les jeunes et les assistantes maternelles notamment par le développement d'actions communes des acteurs de l'emploi et des acteurs jeunesse (Pôle Emploi, mission locale, MDEE 18ème, PLIE, Espace Proximité Emploi, PJJ, prévention spécialisée notamment) comme par exemple des formations, informations collectives, chantiers d'insertion, chantiers école, en cohérence à l'échelle du 18 ^e
	Développer des cours de français à visée professionnelle en consolidant le lien entre les formateurs linguistiques et les professionnels de l'action sociale et de l'emploi (Pôle Emploi, la Mission Locale, la MDEE 18 ^e , le PLIE, l'Espace Parisien d'Insertion du 18ème, le CASVP 18 et l'Espace Proximité Emploi)
	Favoriser l'accès des habitants aux chantiers d'insertion et développer le réseau des structures d'insertion par l'activité économique
	Prendre en compte la dimension numérique dans le cadre des actions d'insertion professionnelle, de recherche et d'accès à l'emploi en s'appuyant sur l'Espace Public Numérique et un accompagnement personnalisé de Pôle Emploi des demandeurs vers l'offre publique numérique
	Identifier les freins à l'emploi et les causes de ruptures de parcours professionnel pour raisons de santé et sensibiliser les partenaires à la question, en lien avec l'Atelier Santé Ville et la Concertation Emploi Formation
	Développer des modes de rencontres et des outils de communication en favorisant le « aller-vers » pour toucher les personnes éloignées de l'emploi : maraudes « emploi », rendez-vous en plein air...
	Réserver des places au sein des structures de la petite enfance pour l'accueil des enfants des personnes en insertion et/ou en formation
	Adapter l'accueil, l'accompagnement et le suivi des demandeurs d'emploi les plus éloignés par une offre de service de Pôle Emploi plus personnalisée afin d'améliorer la relation de proximité
Développement du lien avec les entreprises et accompagnement des projets de création d'activités	Soutenir les porteurs de projets de création d'entreprises et en particulier les jeunes entrepreneurs par la mobilisation des dispositifs existants (Nacre ; CréaJeunes et micro crédit de l'ADIE, le Diplôme Universitaire de Créateur d'Activité du Groupement Jeunes Créateurs Parisien, les accompagnements des couveuses d'activité et d'emploi et de CréaIF Quartier, les aides financières de Paris Initiative Entreprise, Fonds de garantie des loyers par la Caisse des Dépôts et Consignations, etc.)
	Identifier les secteurs en tension et/ou émergents et développer des parcours qualifiants ciblés par un rapprochement des entreprises et des acteurs de la formation dans le quartier
	Sensibiliser et mobiliser les entreprises pour le développement d'un réseau professionnel au bénéfice des jeunes (réseau social local de l'Espace Proximité Emploi, les dispositifs d'immersion en entreprise de la Mission Locale), l'accueil de stagiaires, l'apprentissage, le recrutement en s'appuyant sur la charte Entreprises-quartiers

Soutien et promotion du développement économique et de l'identité culturelle du quartier	Développer, qualifier et valoriser les activités économiques du quartier et notamment de la filière mode et design (appui à la structuration de la coopérative de la filière, développement des formations en direction des professionnels du secteur, soutien aux projets d'événementiels de l'association de professionnels)
	Accompagner la structuration de collectifs de commerçants et d'artisans, favoriser l'animation et l'attractivité de l'offre commerciale par la mutualisation de moyens et la mobilisation de dispositifs d'accompagnement (COSTO Paris, les formations disposés par les OPCA, la Chambre du Commerce et de l'Industrie...)
	Suivre l'implantation de nouveaux commerces en veillant à la qualité et à la diversité de l'offre en s'appuyant sur la commission pieds d'immeubles
	Accompagner la coopération des acteurs culturels pour le développement de la médiation culturelle et la meilleure connaissance de l'offre culturelle de proximité, des acteurs culturels locaux, des artistes à l'échelle du territoire Goutte d'Or, voire du 18 ^e arrondissement
	Soutenir les activités liées au tourisme sur le quartier de la Goutte d'or (visites de quartier) en lien avec l'Office du Tourisme de Paris et les acteurs locaux (associations, CFA Stephenson, etc.)

Enjeu n°4 : L'accès aux droits et le développement des solidarités, des leviers contre la précarité et l'isolement

Axes de travail	Objectifs, projets et pistes d'action
Mobilisation des acteurs dans la lutte contre le non-recours et pour un égal accès aux droits	Mobiliser les acteurs du quartier autour de la coordination d'accès aux droits pilotée par la Mairie du 18ème arrondissement et sensibiliser et qualifier les acteurs pour le développement d'actions de médiation et d'accompagnement des publics les plus précaires vers l'accès aux droits (action d'interprétariat, permanences d'écrivains publics, permanences sociales, « Rendez-vous en Plein Air de la Goutte d'Or »)
	Renforcer les actions d'information et de médiation liées au logement (accès et aide au logement, prévention des situations de surendettement et des expulsions, etc.) notamment via une collaboration étroite entre les services sociaux des bailleurs et de la Ville de Paris.
	Renforcer l'accueil et l'accompagnement des migrants dans leurs démarches administratives en lien avec le Point Accès au Droit du 18 ^e arrondissement
	Développer et soutenir les initiatives visant à faciliter l'accès aux droits par une meilleure connaissance et utilisation des services dématérialisés dédiés sur Internet (médiateurs numériques, domiciliation numérique...) en lien avec l'Espace Public Numérique et les organismes publics (Pôle Emploi, CAF, Assurance Maladie, Mairie...)
	Etudier la faisabilité de création d'une permanence d'accueil, d'évaluation et d'orientation des publics vers une formation linguistique adaptée à leurs besoins à l'échelle du 18 ^e arrondissement
	Soutenir et développer des actions de domiciliation afin de permettre l'ouverture des droits en lien avec les services sociaux et les associations
Amélioration de la participation des habitants	Soutenir les initiatives d'habitants, et en particuliers des jeunes dans le cadre du Contrat Jeunesse d'Arrondissement, et accompagner la structuration de collectifs (amicales de locataires, junior association, etc.)
	Accompagner la mise en place d'un Conseil Citoyens à l'échelle du 18 ^e arrondissement
	Développer la communication et organiser des événements favorisant l'implication de tous les habitants aux démarches participatives, notamment le budget participatif, le fond de participation des habitants, etc.
	Renouveler les formes d'animation et de participation citoyenne, par la prise en compte des différents freins pouvant exister comme par exemple la question des jours et horaires des réunions, de la garde des enfants, de la langue.
	Promouvoir les médias citoyens locaux : la Goutte d'Or et vous, Web radios, etc.
Renforcement des actions de médiation et de prévention en matière de santé en direction des publics les plus précaires	Poursuivre et renforcer la médiation et le « aller vers » en particulier sur la question de la santé des femmes et des jeunes, via le travail de coordination de l'Atelier Santé Ville du 18 ^e et dans le cadre du Contrat Jeunesse d'Arrondissement
	Proposer des formations aux acteurs associatifs, par des interventions de la CPAM, de la Ville de Paris et des centres de planification et d'éducation familiale pour la mise en place, par les acteurs associatifs, d'actions de prévention santé auprès de leurs publics et une plus juste orientation des publics vers les dispositifs pertinents

Renforcement des actions de médiation et de prévention en matière de santé en direction des publics les plus précaires	Mobiliser, sensibiliser et former les acteurs du quartier sur le sujet des conduites à risques (addictions, toxicomanies) et de la santé mentale pour une meilleure connaissance des acteurs et structures de prévention et de prise en charge (Centres Médico-Psychologiques et associations), un accompagnement de l'ouverture prochaine de la salle de consommation à moindre risque et une information et sensibilisation des habitants aux risques liés aux addictions (stands d'information lors des « Rendez-vous en plein air »)
	Développer des actions en matière de nutrition avec Paris Santé Nutrition et l'Atelier Santé Ville du 18ème : communication sur les aliments sains peu ou pas utilisés permettant d'avoir une alimentation équilibrée (repas, goûter des enfants) par exemple
Développement des opportunités de rencontres et de partages des cultures	Organiser des événements fédérateurs culturels dans l'espace public tout en facilitant leur mise en œuvre (simplification des procédures administratives)
	Améliorer la visibilité de l'activité associative et des acteurs culturels locaux notamment par la formalisation des temps de rencontre, d'échanges et d'information entre ces acteurs du territoire et les publics. Soutenir l'adaptation de leurs actions aux évolutions des besoins des habitants et du territoire.
	Développer la médiation culturelle avec les établissements culturels de la Ville de Paris et les Établissements Publics sous tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication, au travers du dispositif « Vivre ensemble ». Repérer et qualifier des personnes-relais, bénévoles ou permanents, des associations de proximité pour organiser la médiation culturelle
	Renouveler les formes de communication en direction des habitants sur les ressources et actions existantes dans le quartier (mise en réseau des acteurs locaux, lieu d'information unique sur le quartier, newsletter, panneaux d'affichage, etc.)